



Ecole Maternelle Francis Julliand

1 Rue du Dr Zamenhof
78800 HOUILLES
Circonscription de Chatou

Procès-verbal du conseil d'école du 5 novembre 2024

Étaient présents :

- Mmes Siyari, Cochinal, Cadot, Murie, Vallet et Mehera : enseignantes
- Mmes De Muynck, Kertous, Guennouni et M. Touya : représentants AAPEH-UNAAPE des parents d'élèves
- MM. Ngom et Torloting : représentants FCPE des parents d'élèves
- Mme Frin : représentant DDEN et remplaçante de M. Moyon

Absentes excusées :

- Mme Ducasse, Inspectrice Départementale de l'Education Nationale
- Représentant de la mairie

Certaines personnes n'ont pas reçu les invitations dans les temps car j'étais absente avant les vacances et n'ai pu le faire qu'au retour des congés, veille du conseil. Les dates des conseils ont néanmoins été communiquées dès septembre.

1) Résultat des élections

Le taux de participation a été de 54.35% contre 49.81% l'an passé, soit une augmentation de presque 5 points, malgré l'absence de deux enseignantes et donc la non distribution des enveloppes à toutes les familles.

La répartition des sièges est la suivante : AAPEH-UNAAPE : 4 élues
FCPE : 2 élus

Les noms des parents élus pour l'année scolaire 2024/2025 sont indiqués dans le panneau d'affichage à l'extérieur de l'école.

2) Effectifs de l'école

160 élèves sont inscrits à ce jour (50 GS - 55 MS - 54 PS), soit 7 de plus que l'année passée à la même période. Plusieurs dérogations ont été acceptées et depuis le début de l'année, plusieurs arrivées et départs ont déjà eu lieu.

Les classes sont créées selon différents critères (équilibre filles/garçons, hétérogénéité, comportement). La répartition est effectuée par l'équipe enseignante. Consigne est donnée depuis quelques années d'alléger les grandes sections pour une meilleure entrée en CP. Nous avons donc :

- 2 GS à 25 élèves (2 GS sont arrivés en octobre)
- 2 MS à 28 et 27 (1 MS est partie dans une classe, un autre est arrivé dans l'autre classe en octobre, même s'il est accueilli en PS)
- 2 PS à 28 et 26 (2 PS ne sont pas venus, 2 ont déménagé depuis la rentrée, 1 MS est accueilli dans la PS à 26)

3) Présentation du RASED (Réseau d'Aide Scolaire pour les Elèves en Difficulté)

Le RASED intervient dans l'école après concertation avec les enseignantes, en particulier en conseil de cycles.

La situation de tous les enfants de l'école est ainsi étudiée et des actions sont envisagées pour remédier aux éventuelles difficultés rencontrées.

Cette année, le RASED est constitué de deux enseignantes spécialisées et d'une psychologue scolaire qui interviennent sur huit écoles, voire plus :

- Une maître « aide relationnelle » qui s'adresse davantage aux enfants ayant du mal à entrer dans les apprentissages, à devenir « élève » et intervient auprès d'eux, soit en constituant des petits groupes, soit en intervenant dans la classe.

- Une maître « aide pédagogique », Mme Karine Besombes, qui intervient auprès des enfants qui rencontrent des difficultés dans certains domaines d'apprentissages et qui les aide soit en constituant des petits groupes, soit dans la classe directement.
- Une psychologue scolaire, Mme Gaétane Lambrouin, intervient auprès d'enfants en difficulté, afin d'essayer de mieux comprendre leur fonctionnement. Elle intervient de plus en plus et ce, dès la petite section.

Le Conseil d'Ecole demande le renforcement des effectifs du RASED afin de répondre aux besoins réels.

4) Règlement intérieur de l'école

Il est extrait du Règlement Type des écoles maternelles. Il est lu et adopté par l'ensemble des membres du Conseil.

Un exemplaire sera remis à chaque famille via les blogs des enseignantes et sur papier (sur demande) avec un accusé de réception à signer dans le cahier de liaison.

Il est à noter que désormais tout enfant malade le matin ne sera plus accepté à l'école, comme cela se fait dans les crèches.

5) Présentation du Projet d'Ecole ou projet territorial

Il est élaboré pour plusieurs années. Les actions visent à permettre la construction d'un socle de culture commun à tous les élèves dans les domaines scientifiques et culturels en privilégiant l'acquisition du langage. Les projets des classes se rapportent à ce projet d'école. Les sorties et activités sont organisées dans le cadre du projet.

Rédigé il y a deux ans, il se poursuit cette année.

Présentation du projet d'école : gérer l'hétérogénéité des élèves grâce à 3 axes principaux.

- Des dynamiques renouvelées au cœur des apprentissages
- Des collectifs apprenants et engagés
- Apprendre s'épanouir, se transformer

Étant données les circonstances de cette rentrée scolaire, nous n'avons pas encore eu le temps de réfléchir à nos projets et actions communes (fêtes, sorties, ...)

6) ATSEM

Nous regrettons la manière dont se sont déroulés les mois de septembre et d'octobre, avec un manque de personnel certain et impactant sur le travail et la fatigue de chacune.

Nous comprenons les difficultés de recrutement que rencontre la mairie.

Toutefois, à ce jour, il manque encore ½ poste non remplacé et les ATSEM ont chaque soir deux classes supplémentaires à faire, car le « remplacement partiel de deux jours sur quatre » de l'ATSEM de la classe de Mme Murie ne se fait que jusqu'à 16h30. Quand Madame Murie aura-t-elle une ATSEM à temps plein pour travailler normalement ?

Nous espérons par ailleurs que l'équipe, une fois complète, soit le plus stable possible pour le bien-être des enfants.

7) Périscolaire

On note cette année un manque de communication entre le périscolaire et le scolaire et regrettons d'apprendre certaines informations importantes entre deux portes : c'est comme cela que nous avons appris la démutualisation des PAI. Il a fallu réagir très vite, car nous nous retrouvions sans médicaments pour certains enfants.

Par ailleurs, il est rappelé que les équipements utilisés par le périscolaire doivent être rangés à leur place, notamment les mercredis et en période de vacances scolaires.

8) Exercices PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) et incendie

Un exercice PPMS intrusion a déjà été organisé le jeudi 3 octobre : une intrusion se déroulait dans et pendant la récréation, il fallait fuir vers la salle de motricité.

Un nouveau PPMS aura lieu la semaine du 18 novembre avec confinement.

« L'objectif du PPMS est de faire face à une situation de crise liée à la survenue d'un accident majeur :

Assurer la sécurité des élèves et des personnels, en attendant l'arrivée des secours extérieurs et appliquer les directives des autorités.

Le PPMS est pour le directeur un outil d'aide à la gestion d'un évènement de sécurité civile, un aide-mémoire permettant de savoir « qui va faire quoi et comment ? » au sein de l'école face à une situation d'exception dont la gestion n'a plus rien à voir avec celle des « accidents de la vie quotidienne » (secours à moyens dépassés donc différés, rupture des communications, de l'électricité, ...)

Le directeur met en œuvre le PPMS

- Dès l'audition du SNA (Signal National d'Alerte diffusé par sirènes)
- Sur demande des autorités
 - Appel téléphonique
 - Message vocal diffusé par véhicule sono
- Ou s'il est le témoin d'un évènement pouvant avoir une incidence majeure pour l'école, les élèves ou le personnel (camion Transport Matières Dangereuses accidenté près de l'établissement)

La décision de levée du PPMS est prise par le directeur sur avis des autorités.

Le PPMS peut s'activer en 2 modes :

- La mise à l'abri (MAA) dans un bâtiment en dur qui peut être :
 - Une mise à l'abri simple – sans confinement (tempête par exemple)
 - Une mise à l'abri améliorée – avec confinement
- L'évacuation qui peut être :
 - Primaire -dans l'urgence- vers des points de rassemblement externes (incendie, alerte à la bombe, mouvements de terrain, ...)
 - Secondaire – planifiée par les autorités : les modalités sont définies le jour de l'évènement par le directeur en liaison avec les services de secours

En cas d'activation du PPMS, il est demandé aux parents de ne pas téléphoner à l'école, de ne pas venir chercher leur enfant, d'écouter France Inter ou France Bleu Ile-de-France.

Pour l'école, la zone de confinement retenue est la partie à droite en entrant dans le hall (les classes C et E, les sanitaires attenants, le couloir qui y mène et le dortoir). »

Un exercice incendie a été envisagé, mais la mairie n'a pas répondu à notre demande et étant donné les circonstances (manque de personnel mairie et EN) nous ne pouvions l'organiser correctement. Un CR a été rédigé le 10 octobre 2024.

Un exercice incendie est organisé 2 à 3 fois par an.

Suite à la commission sécurité de 2020, il avait été décidé de faire passer deux classes (Mmes Murie et Vallet) + la classe qui pourrait être en salle de motricité, par la rue Jean Mermoz pour rejoindre le point de rassemblement dans la cour ; ce qui était impossible avec le manque de personnel criant de ces dernières semaines avant les vacances.

9) Rappel des horaires

L'école ouvre ses portes à :

- 8h20 et les ferme à 8h30 le matin
- 11h45 le midi
- 13h35 et les referme à 13h45, il est recommandé aux petits qui reviennent dormir de se présenter tôt pour ne pas trop réveiller leurs camarades de cantine déjà couchés
- 16h30 le soir

Au-delà de ces horaires les enfants ne sont plus accueillis : les portes sont fermées et les enseignantes dans leur classe.

Merci de respecter les horaires.

Pour les enfants non-inscrits à la cantine ni à l'accueil périscolaire, le conseil d'école demande aux parents de créer leur dossier dans leur espace citoyen municipal de manière à permettre aux maitresses de confier leurs enfants aux équipes du périscolaire les jours où ils sont dans l'impossibilité de venir les chercher à 16h30 précises. Dans le cas contraire, les enfants dans ces situations devront être confiés à la police.

10) Travaux et aménagement de l'école

- Le jardin :
 - Nous avions demandé de faire retourner la terre de deux bandes de terre : cela n'a été fait, nous ne pourrons pas faire de plantations
 - Une demande est faite chaque année pour remblayer le jardin autour du toboggan, où les racines et autres objets apparaissent... cela n'a été fait
- Le problème d'issue de secours des classes 13 et 16 nous interpelle toujours malgré la validation de la situation par le comité de sécurité car ces classes possèdent 1 porte de sortie chacune + 1 porte commune et non 2 portes de sorties, il est rappelé à chaque conseil.
- Le toit côté jardin, à l'angle de la classe de Madame Marini (remplacée actuellement par Mme Mehera), a pris l'eau lors des grosses pluies de 2020 : très abîmé, les plaques posées sous le toit, risquent de tomber sur quelqu'un (classe 33). Nous attendons toujours.
- Classe 32 le puits de lumière n'est toujours pas étanche, les grosses pluies de début octobre nous l'ont encore prouvé.
- Une demande de carte de stationnement pour toute personne extérieure qui aurait besoin d'intervenir dans l'école (remplaçant, RASED, docteur, infirmière, ...) est réitérée. Cette demande nous est chaque fois refusée.
- Les évacuations des sanitaires de l'école restent un véritable souci pour la vie de l'école. Elles sont régulièrement bouchées et les sanitaires inondés. Une inspection visuelle a montré un raccordement vers l'évacuation monté à l'envers.
- Il avait été demandé qu'un diagnostic soit effectué concernant l'isolation des classes ainsi que l'installation d'un hydromètre : qu'en est-il ? Le 14 octobre dans la classe 32, il faisait 13°C le matin et 16°C à midi avec une humidité dépassant les 70% : il y a de quoi être malade.
- Canicule : la demande d'avoir des aménagements fixes de climatisation dans le dortoir est réitérée.
- Le conseil d'école demande que le chauffage soit remis dès les premiers froids : cette année, ils ont été précoces avec 13°C la semaine du 14 octobre dans certaines classes à 8h. Dans le cas contraire, des chauffages d'appoint peuvent-ils être installés, sans qu'une demande spécifique soit réalisée ?
- Le conseil d'école demande ce que devient l'appartement de fonction laissé à l'abandon depuis le départ en retraite d'une collègue depuis plusieurs années (2017) ?

Dans l'ensemble, les interventions sont moins réactives qu'avant.

Il a été annoncé des changements au niveau d'astech pour améliorer le service. Pour le moment, il n'y a visiblement pas d'amélioration de la prise en charge des problèmes.

11) Bilan de la coopérative scolaire

Au 29 septembre, le solde était de 8291,87€ soit presque 2000€ de plus que l'année dernière. Cependant, le coût de location des cars n'était pas encore déduit et l'argent de la kermesse pas entièrement encaissé (soit environ 1000€ de moins).

La subvention de la caisse des écoles versée en juin s'est élevée à 2464,80€ soit 100€ de plus que l'année passée.

La participation des familles à la coopérative scolaire n'a pas encore été calculée, étant données les difficultés rencontrées depuis le mois d'octobre par l'équipe enseignante.

La coopérative est alimentée par la participation annuelle des familles, la caisse des Écoles, le bénéfice des photos et la kermesse. Les principales dépenses sont :

- Abonnement à des revues
- Achats pour les fêtes de l'école (*goûters, Noël, Galette, confettis, décorations*)
- Livres, CD, documentation
- Plantes, bulbes, graines pour le jardin
- Participation aux sorties pédagogiques (*ateliers, bus*)
- Achat de jeux et jouets pour la classe à l'occasion de Noël
- Achat de cartouches d'encre pour tirage des photos prises lors des activités des classes

12) Sortie et fêtes

Les sorties ne sont pas encore planifiées. Avec les conditions d'accueil du mois d'octobre, nous n'avons malheureusement pu profiter d'un car de la ville le vendredi 4 octobre.

Les enseignantes rappellent qu'elles n'ont pas l'obligation de sortir avec leur classe. Pour le moment, seules quelques activités ont été programmées :

- Pour cette année, nous envisageons une sortie de fin d'année commune à toute l'école (la date n'est pas encore définie)
- Un marché aux jouets devrait se tenir vendredi 6 décembre avec un goûter et un vide grenier de jouets que nous récolterons dès novembre.
- Une kermesse devrait avoir lieu le vendredi 6 juin
 - ➔ Toutefois avec les consignes de Vigipirate rouge, nous ne savons pas encore si nous pourrons réellement réaliser ces projets. Nous attendons les consignes ministérielles.

13) Questions diverses

Une jeune femme commencera son service civique dès le 12 novembre. Un deuxième service civique devrait suivre. Ces personnes aideront à différentes tâches dans l'école et pourront soutenir les enseignantes dans les classes (ateliers, etc).

Nous déplorons l'impossibilité de remplacement des enseignants, et quand cela se fait, cela impacte d'autres écoles. Notre circonscription fait son possible mais n'a plus de personnel en nombre suffisant.

Les parents proposent que l'école demande à la mairie un rack à vélo devant l'école.

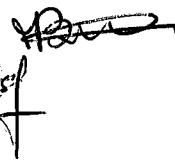
Dates des prochains conseils d'école : *18/03/2025 et 10/06/2025 à 18h dans l'enceinte de l'école.*

La séance est levée à 20h00

Les secrétaires,

Madame De Muynck AAPEH

Monsieur Ngom FCPE



La présidente,

Sophie Siyari

